

Coût prévisionnel pour l'introduction de la Société X sur Euronext Access

Le coût de votre introduction en bourse se décompose en services de quatre partenaires :

- ✓ Euronext
- ✓ Un Membre de marché
- ✓ CiiB Conseil ingénierie financière et boursière
- ✓ CiiB teneur de registres de mouvements de titres, gestion des actions sur négociations en bourse

Le règlement des services des partenaires s'effectue directement par l'émetteur aux partenaires.

1° / Euronext, prévision des frais d'introduction

- ✓ Frais fixes 6 000 €
- ✓ + 0,125 % de la capitalisation boursière (exemple pour une estimation de 3 M€) 3 750 €

Total facturé par Euronext 9 750 €

2°/ Le Membre de marché, chargé des premières cotations 6 000 €

3°/ CiiB, Conseil ingénierie financière et boursière

- ✓ Conduite de l'opération 7 500 €
- ✓ Elaboration du Document d'information 7 500 €

Total facturé par CiiB 15 000 €

Coût total pour réaliser l'opération d'introduction en bourse de la Société X :

9 750 € + 6 000 € + 15 000 € = 30 750 €

Abonnements annuels requis

- ✓ Euronext, frais annuels de cotation 4 000 €
- ✓ CiiB, suivi pour 1 an par CiiB contrat annuel (1) 7 500 €
- ✓ CiiB, gestion des actions sur négociations en bourse 8 500 €

Coût total annuel 20 000 €

(1) Le suivi de la Société X pendant une année à compter de son introduction en bourse :

Conseil et suivi quotidien, contrôle de liquidité, conseil sur les évolutions de la communication financière et d'un budget à définir, conseil et assistance dans les relations de la Société X avec l'ensemble des parties prenantes et des intervenants de la communauté financière, et tout particulièrement avec les autorités de marché (Autorité des Marchés Financiers, Euronext), ce dans le cadre du respect de ses obligations légales et réglementaires, notamment en matière d'information privilégiée, et du respect du Régime de l'Abus de Marché.